



COMMUNE DE
HEIMERSDORF

D'HEIM EM DORF

Bulletin trimestriel n°482 Avril - Juin 2026



De gauche à droite et de bas en haut :
Schnebelen Christian, Betscha Christophe, Desserich Michel, Federspiel Marie-Christine,
Euvrard Christophe, Gasser Isabelle, Harnist Monique, Eberhardt Stéphane,
Schluraff Joé, Federspiel Caroline, Sanner Manuel, Haegy Katia,
Betscha Nicolas, Mislin Myriam, Specklin Danielle.

Votre nouvelle équipe municipale



Le mot du Maire

Ce nouvel édito du bulletin municipal est pour moi l'occasion de m'adresser à vous après les élections municipales du 15 mars dernier.

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre participation à ce scrutin avec plus de 55% de votants. Votre mobilisation a fait vivre notre démocratie locale et à donner toute sa légitimité à l'équipe municipale.

Je vous remercie également très sincèrement pour la confiance que vous nous avez accordée. Cette confiance nous honore et nous oblige. Elle nous engage à poursuivre notre action avec sérieux, écoute et responsabilité, au service de l'ensemble des habitants.

Le Conseil municipal s'est installé le 20 mars 2026. Les conseillers municipaux m'ont réélu maire et ont reconduit les adjoints. Je les remercie pour leur confiance.

Je remercie également les conseillers sortants, Jean-Christophe Astruc et Jean-Marc Baysang après deux mandats, ainsi que Thomas Blenner après un mandat, pour leur engagement au service de la commune et je souhaite la bienvenue aux nouveaux conseillers, Manuel Sanner, Christophe Euvrard et Nicolas Betscha, qui viennent renforcer notre équipe et enrichir notre travail collectif.

Au-delà de cette étape démocratique importante, notre responsabilité est désormais de continuer à faire vivre Heimersdorf dans un esprit de respect, d'équité et de dialogue. Fidèles aux valeurs que nous portons, nous poursuivrons nos actions pour préserver la qualité de vie qui fait la richesse de notre village, renforcer le lien entre les générations et préparer l'avenir avec lucidité et ambition.

Notre objectif reste inchangé : construire ensemble un village accueillant, solidaire et agréable à vivre.

Budget 2026

Dans le même esprit de responsabilité, le Conseil municipal avait fait le choix d'anticiper le vote du budget avant les élections, afin de permettre à la Commune de disposer rapidement des moyens nécessaires à son fonctionnement. Dans ce contexte particulier d'année électorale, aucun nouveau projet n'a été inscrit. Notre priorité est de finaliser les opérations engagées en 2025, notamment l'installation de la vidéoprotection, actuellement en cours, l'achèvement de l'abri à vélos à la salle polyvalente ainsi que la poursuite du réaménagement du site des gens du voyage.

Soucieux de préserver le pouvoir d'achat des habitants, nous avons fait le choix de maintenir les taux d'imposition communaux, sans augmentation programmée.

Nous adapterons par ailleurs nos travaux et nos investissements en fonction des moyens dont nous disposerons.

Vous trouverez en pages intérieures de ce bulletin davantage de détails sur le budget communal et les projets en cours.

Évolution de l'organisation de l'école

Dans le prolongement de nos réflexions sur l'avenir de notre Commune, une évolution importante concerne l'organisation de notre école. Face à la baisse des effectifs, à l'organisation en classe multi-niveaux et à une instabilité régulière du poste d'enseignant sur la classe de maternelle/CP/CE1, un rapprochement avec la commune de Hirsingue a été engagé avec des choix dictés avant tout dans l'intérêt des enfants, afin de leur garantir des conditions d'apprentissage plus stables et adaptées. Ainsi, à la rentrée 2026-2027, les enfants de la classe de maternelle/CP/CE1 seront accueillis à Hirsingue. La classe de Mme Litzler, qui assure une stabilité précieuse, restera à Heimersdorf tant que les effectifs le permettront. Il s'agit d'une évolution construite avec les services de l'Éducation Nationale. Une première rencontre avec la Commune de Hirsingue a eu lieu dès l'installation des nouveaux Conseils municipaux. Les échanges se poursuivent, notamment au sein du Conseil d'école, afin de définir au mieux les modalités d'organisation, dans une démarche de concertation associant également les parents.

Journée Citoyenne

Pour conclure cet édito, je souhaite évoquer la Journée Citoyenne, un moment important de partage et d'engagement collectif que nous avons initié lors du précédent mandat et que la nouvelle équipe municipale souhaite naturellement poursuivre.

Toutefois, mobilisé pleinement par les élections en ce début d'année et l'installation du Conseil municipal, il ne nous est pas possible de l'organiser en mai. Nous avons donc fait le choix de reporter cette journée à **la rentrée de septembre**, comme cela avait déjà été le cas en 2024.

Ce rendez-vous sera à nouveau l'occasion de se retrouver, d'agir ensemble pour notre village et de faire vivre concrètement les valeurs de solidarité et de convivialité qui nous rassemblent.

Au lendemain de ces élections, l'ensemble du Conseil municipal est déjà mobilisé et engagé pour poursuivre le travail au service de Heimersdorf. Avec vous, et pour vous, nous continuerons à faire vivre notre Commune dans un esprit d'écoute, de responsabilité et de confiance.

*Michel DESSERICH,
votre Maire*

Etat civil

Décès

- Le 17 janvier 2026, **Monsieur FEDERSPIEL Marcel**, né le 14 janvier 1929.
- Le 22 janvier 2026, **Monsieur HELTERLIN Alphonse**, né le 9 août 1938.

Sincères condoléances aux familles en deuil.



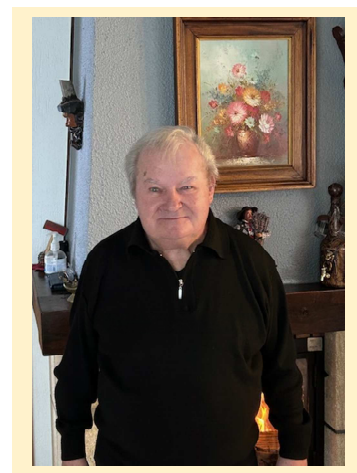
Anniversaires




- **90 ans** : le 9 février 2026
Monsieur METZGER André,
domicilié au 18 rue de Ruederbach.

- **80 ans** : le 14 mars 2026
Monsieur BRITSCHU Antoine,
domicilié au 7 rue du Muguet.

*Nous adressons nos Sincères
félicitations à M. Metzger et
M. Britschu*





La quête au profit de la ligue contre le cancer aura lieu **du 23 mars au 30 avril 2026**.
Merci de faire un bon accueil aux quêteurs.

Nouvelles dates d'ouverture du Wachthisla Bar

- **Dimanche 19 avril 10h30**
- **Samedi 9 mai 18h30**
- **Dimanche 7 juin 10h00**
- **Dimanche 5 juillet 10h30**

Merci d'avance pour votre soutien !

Le Conseil de Fabrique de Heimersdorf



Caritas Alsace lance un appel aux familles bénévoles pour l'Accueil Familial de Vacances (AFV) 2026 !



Chaque année, des millions d'enfants en France sont privés de vacances, un reflet des inégalités sociales. L'AFV apporte une réponse concrète en permettant à ces enfants et aux familles bénévoles de vivre des vacances uniques, fondées sur le partage, la rencontre et la solidarité. Pour l'été 2026, deux périodes d'accueil sont proposées : du 7 au 21 juillet et du 21 au 31 juillet.

En 2025, 44 familles alsaciennes ont accueilli 63 enfants vivant des situations de précarité. Plus de la moitié d'entre elles ont choisi de renouveler l'accueil du même enfant !

Le dispositif est encadré et sécurisé, proposé aux enfants de 6 à 10 ans, et intégré au pôle Solidarité Familiale de Caritas Alsace.

Toutes les familles alsaciennes peuvent s'inscrire pour accueillir un ou plusieurs enfants.

Inscriptions jusqu'au 30 avril 2026 auprès de :

Biruté Abeciunaite – Responsable du pôle Solidarité Familiale de Caritas Alsace

abeciunaite@federacioncaritasalsace.org 06 25 22 34 49

Pour en savoir plus : <https://www.caritas-alsace.org/poles-activites/solidarite-familiales/afv-efv/>

Commémoration du 64^{ème} anniversaire du cessez-le-feu en Algérie

Jeudi 19 mars 2026 à Heimersdorf



Comme chaque année, la Commune de Heimersdorf a accueilli la cérémonie de commémoration du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie. Organisée par la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc) cette commémoration a lieu chaque 19 mars, date anniversaire du cessez-le-feu du 19 mars 1962 en Algérie.

Après la cérémonie religieuse célébrée par M. le Curé Vincent Fréchin, les anciens combattants, porte-drapeaux et officiels se sont retrouvés devant le Monument aux Morts pour rendre un hommage solennel aux « Morts pour la France » et aux victimes civiles de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.

Dans le contexte international actuel, M. le Maire a rappelé dans son allocution « que la paix demeure fragile, et que le dialogue et la solidarité entre les peuples restent le seul chemin vers une paix durable. Cette paix, nos anciens combattants en sont les premiers témoins et les premiers défenseurs, eux qui savent mieux que quiconque ce que représente l'horreur de la guerre ».

Après la lecture des textes officiels, deux gerbes ont été déposées devant le Monument aux Morts, la première par M. le Maire et M. Henri Schnoebelen, Président de la FNACA Sundgau et la seconde par Madame la Sous-Préfète d'Altkirch Noémie Piaskowski et M. le Député Didier Lemaire.

En clôture de cérémonie, des diplômes d'honneur de la FNACA ont été remis par le Président M. Schnoebelen.



Allocution de M. le Maire, accompagnée de Mme l'Adjointe qui effectuée la lecture du déroulé de la cérémonie.



Les deux gerbes déposées devant la stèle dédiée aux victimes sundgauviennes mortes en Afrique du nord.



Dépôt de la 2^e gerbe par Mme la Sous-Préfète et M. le Député.



Lecture par Mme la Sous-Préfète du texte de la Ministre déléguée aux armées et anciens combattants.

EXTRAITS DES PRINCIPALES DECISIONS DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 16 février 2026

Ecole : évolution de l'organisation scolaire.

Vu les articles L.212-1 et suivants du Code de l'Éducation ;

Vu les échanges et consultations menés avec Madame Vidal-Olivier, Inspectrice de l'Éducation nationale de la circonscription d'Altkirch ;

Vu les constats partagés avec les services de l'Éducation nationale relatifs à l'évolution des effectifs scolaires ;

Vu le travail de réflexion engagé avec les communes et écoles du secteur lors d'une rencontre avec le Directeur académique des services de l'Éducation nationale (DASEN) et le président de l'AMHR ;

Considérant la baisse continue des effectifs scolaires sur la Commune de Heimersdorf, les difficultés liées à l'organisation de classes multi-niveaux et les contraintes rencontrées pour le recrutement d'enseignants ;

Considérant la nécessité d'anticiper les évolutions afin de garantir aux élèves des conditions d'apprentissage stables et de qualité ;

Considérant que des rapprochements avec des écoles de proximité constituent une démarche cohérente sur les plans éducatif, géographique et organisationnel et que le rapprochement avec la Commune de Hirsingue est apparu comme la solution la plus pertinente ;

Considérant qu'une phase progressive et concertée est nécessaire afin d'élaborer un cadre partenarial équilibré avec la création d'un regroupement pédagogique dispersé puis la mise en place d'une convention entre les deux communes qui définira les conditions matérielles et financières de ce regroupement pédagogique intercommunal dispersé ;

Considérant que la mise en place d'une direction unique à Hirsingue correspond à une évolution administrative et organisationnelle ne préjugant pas, à ce stade, de l'implantation future des classes ;

Considérant que toute évolution ultérieure de l'organisation scolaire, notamment une éventuelle concentration des classes sur la Commune de Hirsingue et le passage à un regroupement pédagogique intercommunal concentré à l'horizon de la rentrée 2027, sera appréciée en fonction de l'évolution des effectifs sur la Commune de Heimersdorf et fera l'objet de décisions ultérieures concertées ;

Considérant que les conseils d'école des écoles et du conseil des maîtres sous l'autorité des directrices des deux écoles de Heimersdorf et de Hirsingue seront consultés avant la mise en œuvre effective de l'organisation proposée ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 14 voix pour et 1 abstention :

• **Émet un avis favorable** à la création d'un regroupement pédagogique intercommunal dispersé (RPID) entre les Communes de Heimersdorf et de Hirsingue à compter de la rentrée 2026 ;

• **Émet un avis favorable** à la fusion administrative des écoles des deux communes avec une direction unique basée à Hirsingue à compter du 1^{er} septembre 2026, sans suppression immédiate du site de Heimersdorf ;

• **Émet un avis favorable** à la mise en place, pour la rentrée scolaire 2026-2027, d'une organisation prévoyant l'accueil à Hirsingue des élèves de maternelle, CP et CE1 actuellement scolarisés à Heimersdorf, selon des modalités qui devront être précisées dans une convention intercommunale et après consultation des conseils d'école concernés et du conseil des maîtres sous l'autorité des directrices des deux écoles ;

• **Charge** Monsieur le Maire

- de rédiger une convention qui devra préciser les modalités d'organisation, notamment l'implantation des classes dans chaque commune à compter de la rentrée 2026 ;
- d'avoir une concertation approfondie entre les deux communes et les partenaires institutionnels et éducatifs ;

• **Précise que** les conclusions de la convention soient présentées au Conseil municipal des deux communes pour acceptation ;

• **Précise que** toute évolution future de l'organisation scolaire entre les deux communes, notamment vers une concentration des classes sur la commune de Hirsingue sera examinée à l'horizon de la rentrée 2027 au regard de l'évolution des effectifs et donnera lieu à une nouvelle concertation entre les deux communes et les partenaires institutionnels et éducatifs ;

• **Autorise** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à la mise en œuvre de la présente délibération.

Accueil périscolaire : convention de mise à disposition de la salle.

Afin d'améliorer l'accueil périscolaire des enfants scolarisés à Heimersdorf, la Commune met à disposition de la Communauté de Communes Sundgau la salle polyvalente et ses dépendances depuis la rentrée de septembre 2025.

Pour contractualiser cette mise à disposition, il convient de conclure une convention avec la Communauté de Communes Sundgau pour la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2025.

Il est rappelé que les locaux concernés, situés rue de la forêt à Heimersdorf, comprennent notamment le hall d'accueil, le couloir et la cuisine, la salle de convivialité, le local de rangement, la salle de sport ainsi que les sanitaires et les espaces extérieurs du complexe communal « A l'Orée du bois », pour une surface totale de 864,05 m².

L'occupation est prévue les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire et donne lieu au versement par la Communauté de Communes Sundgau d'un forfait journalier de 35 €, incluant les charges courantes telles que l'eau, l'électricité, le chauffage, le nettoyage et les petites réparations.

Afin d'assurer la continuité du service rendu aux familles et de pouvoir adapter la durée du partenariat aux besoins du service Enfance, il est proposé d'autoriser le Maire à renouveler cette convention pour l'année civile 2026, dans des conditions similaires, sous réserve d'une nouvelle signature avec la Communauté de Communes Sundgau.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

DECIDE

- **Article 1 :**
D'approuver la conclusion d'une première convention d'occupation partagée des locaux communaux avec la Communauté de Communes Sundgau pour la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2025.
- **Article 2 :**
D'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document s'y rapportant.
- **Article 3 :**
D'autoriser Monsieur le Maire à renouveler cette convention pour l'année civile 2026, selon les besoins du service Enfance et dans des conditions financières similaires.
- **Article 4 :**
De préciser que les recettes correspondantes seront inscrites aux budgets concernés.

Réunion du 9 mars 2026

Budget Commune : approbation du Compte Financier Unique 2025.

Conformément aux dispositions de la loi M57, le présent Compte Financier Unique (CFU) regroupe l'ensemble des opérations de la commune pour l'exercice 2025. Le Maire présente le CFU au Conseil Municipal et se retire de la salle pour le vote.

Le Compte Financier Unique validé par le trésorier fait ressortir les résultats suivants :

Budget Principal Fonctionnement	
Dépenses	494 620,06 €
Recettes	635 403,43 €
Bilan de l'exercice	140 783,37 €
Excédent/Déficit antérieur reporté (002)	718 093,06 €
Résultat de fonctionnement	858 876,43 €

Budget Principal Investissement	
Dépenses	764 210,99 €
Recettes	724 274,83 €
Bilan de l'exercice	- 39 936,16 €
Excédent/Déficit antérieur reporté (001)	429 134,82 €
Résultat de d'investissement	389 198,66 €

Total des restes à réaliser dépenses	879 194,49 €
Total des restes à réaliser recettes	- €
Bilan restes à réaliser	879 194,49 €

Le Conseil Municipal prend acte :

- du déficit enregistré sur l'exercice pour la section investissement,
- des restes à réaliser sur les opérations en cours pour un montant de 879 194,49 €.

Les membres du Conseil, à l'unanimité des membres présents, hors la présence du Maire, après en avoir délibéré,

Vu la présentation du Compte Financier Unique de la Commune,

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2025 de la Commune de Heimersdorf ;
- **DONNE** pouvoir à M. le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fixation des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2026.

Monsieur le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales et au regard des orientations municipales, Monsieur le Maire propose de maintenir les taux.

Vu les articles 1636 B *sexies* à 1636 B *undecies* et 1639 A du code général des impôts,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

DÉCIDE de fixer les taux communaux pour l'année 2026 comme suit :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 27,78 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 78,10 %
- taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 19,60 %

CHARGE Monsieur le Maire :

- de notifier cette décision aux services préfectoraux
- de transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente décision.

Budget Commune : adoption du budget primitif 2026.

Le budget primitif 2026 est présenté par M. le Maire, pour la section de fonctionnement et la section d'investissement.

Il s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RECETTES	977 303 €	2 177 043 €
DEPENSES	977 303 €	2 177 043 €

Monsieur le Maire rappelle que la nomenclature M57 permet de disposer de plus de souplesse budgétaire puisqu'elle offre au Conseil municipal le pouvoir de déléguer au Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de la section concernée.

Le Maire sera tenu d'informer l'assemblée délibérante des mouvements de crédits opérés lors de sa plus proche séance.

Vu le projet de budget principal il est proposé au Conseil d'adopter le budgets primitif 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés,

VALIDE le budget primitif 2026 de la Commune, conformément aux documents présentés en séance ;

AUTORISE le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget.



Compte financier 2025 et Budget communal 2026 : continuité et gestion maîtrisée

Cet article vient en complément du compte rendu des délibérations de la réunion du 9 mars, au cours de laquelle le compte financier unique a été validé et le budget 2026 adopté.

Il présente de manière claire et synthétique les grandes orientations financières de la commune, afin de permettre à chacun de mieux comprendre les choix effectués et l'utilisation des ressources communales au service des habitants.

Compte financier 2025

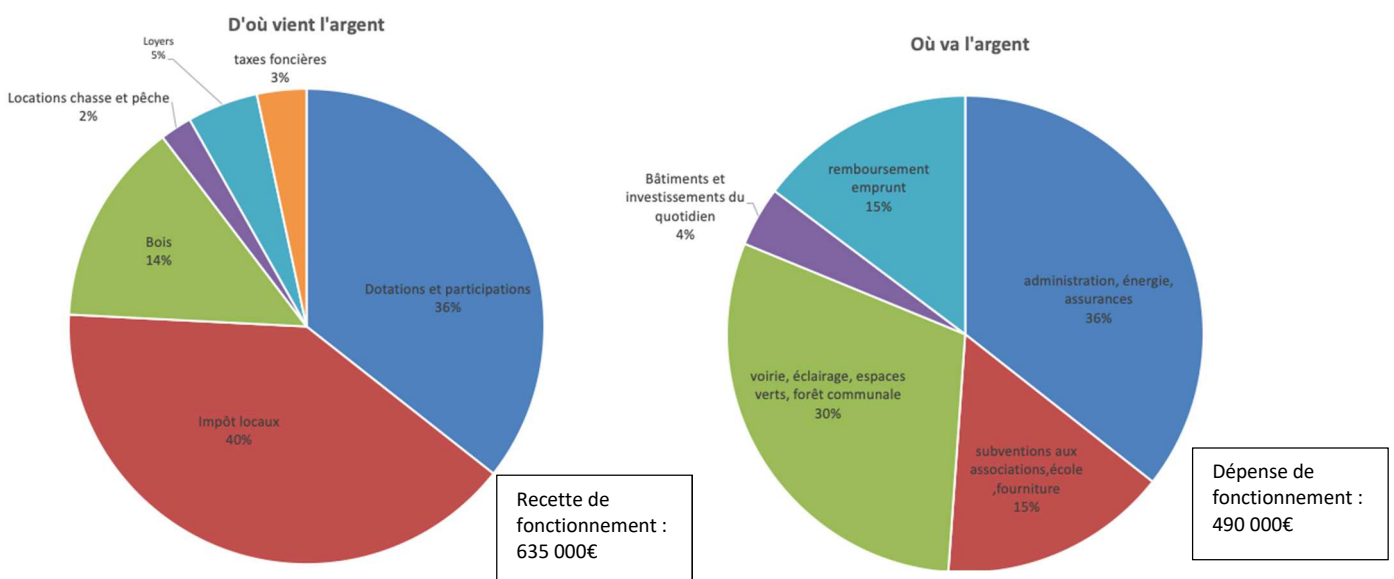
La situation financière de la commune est solide et équilibrée. Au cours du mandat, un effort important a été mené pour réduire la dette, passée de 1,3 million d'euros à 790 000 euros. Dans le même temps, la commune a maintenu ses services et poursuivi ses actions au service des habitants.

Le compte financier 2025 fait apparaître des recettes supérieures aux dépenses, permettant de dégager un excédent et de renforcer la capacité d'autofinancement. Cette situation permet de financer une partie des projets sans recourir à l'emprunt.

Les dépenses communales sont majoritairement consacrées aux besoins du quotidien : services à la population, fonctionnement de l'école et entretien du cadre de vie représentent l'essentiel du budget. La commune entretient également la forêt communale, qui fait partie de notre patrimoine et contribue au cadre de vie mais qui génère également des recettes grâce à la vente de bois.

Une part significative du budget est dédiée au remboursement des emprunts, et traduit notre volonté de réduire progressivement la dette.

Dans un contexte économique incertain, la Commune maintient une gestion prudente afin de préserver cet équilibre et de préparer l'avenir dans de bonnes conditions.



Budget 2026

Le budget communal 2026 a été adopté avant les élections afin d'assurer, dès le début de l'année, la continuité des services publics et le bon fonctionnement de la commune.

Des impôts stables

Les taux d'imposition communaux restent inchangés.

Ce choix traduit notre volonté de préserver le pouvoir d'achat des habitants.

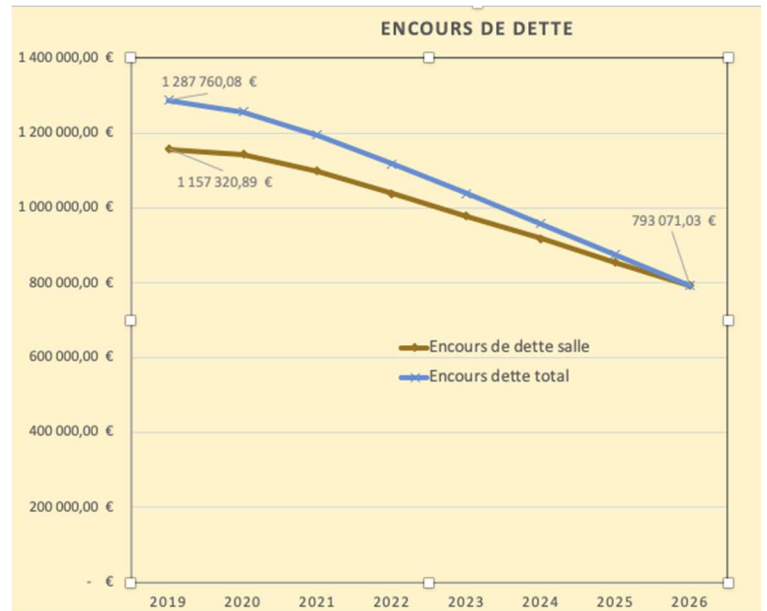
Une situation financière solide

La gestion menée au cours du précédent mandat a permis :

- le remboursement de deux emprunts
- une maîtrise de la dette communale

À ce jour, seul l'emprunt lié à la salle polyvalente reste en cours, avec une échéance en 2038.

Cette situation permet à la Commune de poursuivre ses actions dans de bonnes conditions.



Des projets en cours de finalisation en 2026

L'année 2026 est consacrée à l'aboutissement des projets engagés :

- Aménagement du site des gens du voyage
→ Projet soutenu par l'État et la Collectivité européenne d'Alsace → Maîtrise d'ouvrage assurée par la commune, avec l'intervention du bailleur social Habitat de Haute-Alsace (HHA). Ce projet est financé par l'État à près de 100%.
Dans le budget de la commune sont inscrits les travaux d'aménagement et de logements provisoires à hauteur de 820 000€ en dépense et en recette les subventions y correspondant. Les constructions quant à elles sont prises en charge par le bailleur social.
- Mise en place de la vidéoprotection : 20 000€ avec une aide financière (État + CeA à hauteur de 70%)
- L'installation d'un abri à vélos et d'un espace de rangement à la salle polyvalente : 30 000€ avec une aide Région + CeA de 60%


Une année de continuité

Aucun nouveau projet d'ampleur n'est engagé en 2026. La priorité est donnée à la finalisation des opérations en cours et à la gestion quotidienne de la commune.

Une gestion prudente

Dans un contexte économique incertain, ce budget repose sur des principes simples : prudence, responsabilité et maîtrise des dépenses. Il permet d'assurer la continuité des actions engagées et de préparer l'avenir sur des bases saines.

L'équipe municipale renouvelée restera pleinement mobilisée au service de la Commune et de ses habitants et maintiendra une ligne de conduite claire :

 **adapter les investissements à ses capacités d'autofinancement**



L'AVENIR DE NOTRE ECOLE : garantir des conditions d'apprentissage stables et de qualité.

L'école est un repère essentiel pour les enfants, les familles et la vie de notre village. C'est pourquoi toute évolution la concernant est abordée avec attention, dans un seul objectif : garantir aux élèves les meilleures conditions d'apprentissage possibles.

Depuis plusieurs années, notre Commune est confrontée à une baisse des effectifs scolaires. Cette évolution démographique entraîne une organisation en classes multi-niveaux de plus en plus complexe, tant pour les élèves que pour les enseignants. À cela s'ajoute une instabilité importante sur les postes d'enseignants, avec un renouvellement fréquent d'une année à l'autre.

Cette situation ne permet pas toujours d'assurer la continuité pédagogique nécessaire et peut fragiliser les repères des élèves. Face à ces constats, partagés avec l'Éducation nationale, il est apparu nécessaire d'anticiper et d'adapter notre organisation scolaire.

C'est dans ce cadre qu'un rapprochement avec la commune de Hirsingue a été décidé, en raison de sa proximité et de sa capacité à offrir un cadre plus stable pour les enfants.

À compter du 1er septembre 2026, une fusion administrative des écoles sera mise en place, avec une direction unique basée à Hirsingue. Il est important de préciser qu'il ne s'agit pas, à ce stade, d'un regroupement sur un site unique.

Pour la rentrée 2026-2027, les élèves de maternelle, CP et CE1 actuellement scolarisés à Heimersdorf seront accueillis à Hirsingue. Cette organisation vise avant tout à offrir aux enfants davantage de stabilité, des conditions d'apprentissage plus homogènes et un meilleur suivi pédagogique.

Nous tenons à rassurer les familles : la classe de CE2-CM1-CM2 de Mme Litzler sera maintenue à Heimersdorf tant que les effectifs le permettront. Grâce à la stabilité de ce groupe et à l'engagement constant de Mme Litzler, cette organisation reste aujourd'hui possible et pertinente pour les élèves. La mise en place d'une direction unique permettra également d'alléger la charge de travail de Mme Litzler. Depuis deux ans, elle assure en effet à la fois la direction de l'école et l'enseignement dans une classe à plusieurs niveaux, une mission particulièrement exigeante. Nous souhaitons, à cette occasion, saluer et remercier sincèrement son investissement, son professionnalisme et son attachement à notre école.

Nous sommes pleinement conscients que ces évolutions peuvent susciter des interrogations. C'est pourquoi nous serons particulièrement attentifs à accompagner les familles et à veiller au bon déroulement de cette transition.

Une première rencontre a eu lieu dès l'installation des nouveaux Conseils municipaux, afin d'engager la réflexion avec la Commune de Hirsingue. Ce travail s'est ensuite poursuivi dans les conseils d'école des deux villages, permettant d'associer l'ensemble des acteurs concernés et d'affiner les modalités de mise en œuvre.

Notre priorité reste inchangée : assurer la réussite et le bien-être des enfants, tout en maintenant un lien fort entre les familles et la vie de notre village.

DESSERICH Michel,
Maire.



INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL Vendredi 20 mars 2026

Suite aux élections municipales du 15 mars 2026, les nouveaux élus se sont réunis le vendredi 20 mars en Mairie pour effectuer l'installation officielle du Conseil municipal de Heimersdorf et l'élection du Maire et des Adjointes.

La séance a été ouverte sous la présidence de Mme Monique HARNIST, membre présent le plus âgé du Conseil municipal, qui a procédé à l'appel nominal des conseillers élus :

- DESSERICH Michel
- FEDERSPIEL Marie-Christine
- SCHNEBELEN Christian
- GASSER Isabelle
- BETSCHA Christophe
- FEDERSPIEL Caroline
- SCHLURAFF Joe
- HAEGY Katia
- EBERHARDT Stéphane
- MISLIN Myriam
- SANNER Manuel
- SPECKLIN Danièle
- BETSCHA Nicolas
- HARNIST Monique
- EUVRARD Christophe



Mme Harnist a rappelé les résultats du scrutin des élections municipales du 15 mars 2026 :

Nombre d'inscrits : 479

Nombre de votants : 265

Bulletins blancs ou nuls : 23

Suffrages exprimés : 242



Les Conseillers municipaux fraîchement élus ont ensuite été invités à élire le Maire et les Adjoint.

Résultats des votes de l'élection du Maire et des Adjoint :

MAIRE : DESSERICH Michel : élu avec 14 voix - 1 bulletin blanc

1^{er} ADJOINT : SCHNEBELEN Christian : élu avec 12 voix - 3 bulletins blancs
En charge des travaux communaux, voirie et chemins ruraux, des affaires rurales et de la gestion du patrimoine naturel communal.

2^e ADJOINTE : FEDERSPIEL Marie-Christine : élue avec 12 voix – 3 bulletins blancs
En charge de la vie associative et des manifestations communales, des affaires sociales, culturelles et sportives, du suivi des documents de planification urbaine applicables à la commune.

3^e ADJOINT : BETSCHA Christophe : élu avec 12 voix – 3 bulletins blancs
En charge de la signalisation routière, de l'entretien des bâtiments communaux et du patrimoine communal, de la sécurité civile et du suivi du Plan Communal de Sauvegarde.



De gauche à droite : M. Christophe BETSCHA 3^e adjoint, Mme Marie-Christine FEDERSPIEL 2^e adjointe, M. le Maire Michel DESSERICH et M. Christian SCHNEBELEN 1^{er} adjoint.

Le Conseil municipal a procédé également à la désignation des représentants au sein des organismes extérieurs auxquels la Commune adhère ou avec lesquels elle entretient des relations.

Les représentants ont été désignés comme suit :

Organisme	Titulaire	Suppléant
Brigade Verte	FEDERSPIEL Marie-Christine	EUVRARD Christophe
Syndicat Mixte de l'III	SCHNEBELEN Christian	DESSERICH Michel
ADAUHR	DESSERICH Michel	BETSCHA Christophe
SIGFRA	SPECKLIN Danièle	SCHNEBELEN Christian

Organisme	Représentant
Territoire d'Énergie Alsace	SANNER Manuel
Relation avec les chasseurs / GIC 24	SCHNEBELEN Christian

Des nouvelles de l'école...

... par les élèves de la classe de CE1/CE2/CM1/CM2

• Tour de France des exposés

Nous avons fait le Tour de France en écoutant les exposés préparés par les élèves et nous avons découvert de nombreuses régions et îles françaises comme l'île de la Réunion, la Nouvelle-Aquitaine, l'Occitanie, la Guadeloupe, la Martinique, la Normandie, la Bretagne, la Corse, la Guyane, la Côte d'Azur, l'Île-de-France et le Grand Est...

Pendant ces exposés, nous avons appris beaucoup de choses sur chaque région et chaque île. Nous avons découvert leurs monuments célèbres, leurs traditions, leurs spécialités et des faits historiques intéressants. Grâce à ce Tour de France, nous connaissons mieux les départements et les régions de France ainsi que les îles françaises. C'était un vrai voyage à travers tout le pays et nous avons adoré découvrir toutes ces richesses.

JEU 1 : Devinettes : les drapeaux de nos régions et îles françaises :

- 1) Mon drapeau officiel est bleu, jaune et rouge avec un volcan au centre, je suis une île de l'océan Indien. Qui suis-je ?
- 2) Je montre un visage d'homme sur fond blanc, parfois avec un bandeau sur la tête, je suis l'île méditerranéenne célèbre pour ses montagnes. Qui suis-je ?
- 3) Je suis noir et blanc avec des petites formes appelées « hermines », je suis la région des phares et des crêpes. Qui suis-je ?
- 4) Mon drapeau porte un fond bleu avec des fleurs de lys dorées. Qui suis-je ?

Kenzo, Rayan, Sami

• Une journée à la Maison de la Nature



Le 23 janvier 2026, les élèves de CE1/CE2/CM1/CM2 sont partis à Altenach pour passer la journée à la Maison de la Nature. Cette sortie nous permis d'en apprendre davantage sur les oiseaux et leur mode de vie.

Le matin, nous avons participé à plusieurs ateliers. Nous avons appris à reconnaître différentes espèces d'oiseaux et à découvrir ce qu'ils mangent. Nous avons aussi fabriqué une mangeoire naturelle avec une demi-pomme et des graines pour les aider pendant l'hiver. Dans un atelier, nous avons observé les oiseaux discrètement depuis un affût. Nous avons également appris à reconnaître leurs chants.



À midi, nous avons mangé sur place dans un réfectoire, puis nous avons eu un moment pour jouer et nous défouler dans un pré.

L'après-midi, nous avons réalisé une activité très intéressante : la dissection d'une boule de réjection, ce qui nous a permis de mieux comprendre l'alimentation de certains oiseaux. Dans un autre, nous sommes allés dans la forêt avec des jumelles pour essayer de les repérer.

Avant de repartir, nous avons récupéré nos travaux pour les rapporter à la maison. Cette sortie faisait partie du projet « Heim im Wald » et prolonge notre travail en classe.

Nous remercions les deux parents qui nous ont accompagnés, ainsi que les animateurs pour cette belle journée.



JEU 2 : Devine quel oiseau je suis grâce à mon chant :

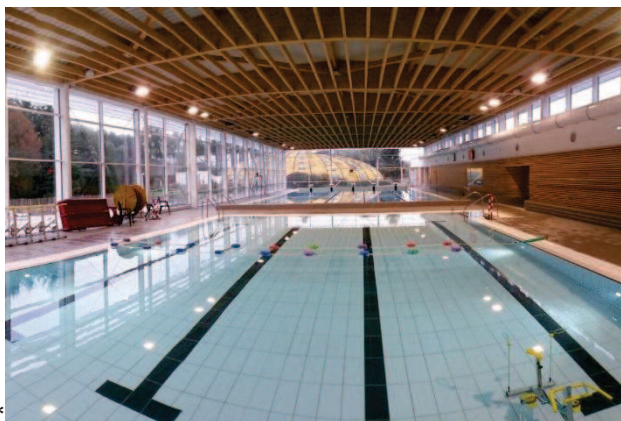
- 1) Voici mon chant : « Hooouuu...Hou ! Houwou houwoouu ! », qui suis-je ?
- 2) Voici mon chant : « Ti-tit ! Tututututuuu ! », qui suis-je ?
- 3) Voici mon chant : « Tu-tu-tu-tu-tu-tu-tu-tu-tu ! », qui suis-je ?
- 4) Voici mon chant : « Tuwuit tiwiut ! Tuwuit tiwiut ! Tiwilitut ! », qui suis-je ?
- 5) Voici mon chant : « Ioouuu... ioouuu... », qui suis-je ?

• Natation

Le 6 janvier 2026, nous avons commencé nos séances de natation à la piscine de Tagolsheim. Pour pouvoir progresser, chacun à notre rythme, le maître-nageur nous a d'abord évalués et répartis dans quatre groupes. Les groupes 1 et 2 étaient avec des parents d'élèves qui ont leur agrément, le groupe 3 était avec le maître-nageur et le groupe 4 avec notre maîtresse.

Ensuite, nous avons commencé les exercices et suivi dix séances pendant lesquelles chacun a pu progresser à son rythme et selon son niveau. Les exercices étaient variés et nous ont permis d'améliorer et d'affiner nos techniques, tout en prenant du plaisir dans l'eau.

Nous remercions les parents, les maîtres-nageurs pour leur patience et leur gentillesse, ainsi que la Commune qui a pris en charge le coût de cette activité.



JEU 3 : utilisez la grille ci-contre pour trouver les lèvres correspondant à chaque série de nombres, puis en vous aidant du thème de la natation, remettez les lettres dans l'ordre pour découvrir les mots cachés (le nombre en gras indique la première lettre du mot à trouver).

X	2	3	4	5	6	7	8	9	10
2	W	N	D	Z	T	P	I	C	B
3	N	H	T	M	C	R	O	O	X
4	D	T	I	B	O	S	M	N	L
5	Z	M	B	A	X	E	L	R	K
6	T	C	O	X	N	U	E	A	F
7	P	R	S	E	U	S	E	A	V
8	I	O	M	L	E	E	C	I	Q
9	C	O	N	R	A	A	I	T	J
10	B	X	L	R	F	V	Q	J	G

	40 – 16 – 40 – 27 – 81 – 25 – 15
1)	
	45 – 54 – 4 – 40 – 64
2)	
	100 – 36 – 14 – 40 – 24 – 72 – 35 – 45 – 27
3)	
	49 – 21 – 20 – 63 – 35 – 49
4)	
	14 – 16 – 16 – 35 – 36 – 28 – 18
5)	

• Le carnaval de l'école

Le vendredi 13 février, tous les élèves de l'école sont venus déguisés pour fêter le carnaval. Il y avait plein de costumes différents, tous très colorés et originaux.



Nous avons commencé par prendre des photos pour garder un souvenir de cette belle journée. Ensuite, les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 ont entonné une chanson appelée Kamele Kamele Kölle Alaaf, c'est une chanson traditionnelle allemande.

Puis, chacun, à tour de rôle a défilé pour présenter son magnifique costume. Nous avons aussi préparé des petites chorégraphies en groupes et nous les avons présentées à l'autre classe. Ensuite, c'était au tour des élèves de maternelles, CP et CE1 de chanter, défiler et danser.

Pour finir la journée, nous avons dégusté de délicieux gâteaux préparés par les parents, que nous remercions infiniment. C'était une journée joyeuse, pleine de rires et de bonne humeur !



JEU 4 : Enigmes :

- 1) Dans le jardin, il y a des araignées et des coccinelles. Au total, il y a 34 pattes et 5 têtes. Combien y a-t-il de coccinelles ? Combien y a-t-il d'araignées ?
- 2) Lise ne parvient plus à ouvrir le cadenas de sa valise. Elle a essayé plusieurs combinaisons mais cela ne fonctionne pas... Lis les indications données pour chaque proposition, puis trouve le bon code

			Chiffres présents dans le code	Chiffres bien placés
4	1	6	1	1
6	4	9	0	0
1	2	6	2	0
8	9	1	2	0

Le code de la valise :

--	--	--

• ASSOCIATION : Terre des Hommes Alsace



Le 13 mars 2026, Bénédicte, bénévole de l'association Terre des Hommes Alsace, est venue dans notre classe pour nous parler de son travail. Cette association aide les enfants dans le besoin dans le monde entier.

Nous avons participé à trois ateliers très intéressants :

- La pyramide des besoins : nous avons construit une pyramide avec des cubes de différentes couleurs, puis nous avons expliqué chaque besoin. Nous avons compris que si un besoin manque, tout s'écroule !

- Le puzzle du monde : nous avons assemblé un immense puzzle représentant la carte du monde. Ensuite, nous avons placé des gobelets avec des drapeaux sur les pays où Terre des Hommes intervient.
- Le tri d'images : nous avons pioché des images et les avons classées par catégories. Pendant ce temps, Bénédicte nous a raconté des anecdotes et des histoires de certains enfants aidés par l'association.

À la fin, nous nous sommes réunis pour faire le bilan de nos découvertes. Bénédicte nous a expliqué que Terre des Hommes Alsace aide au moins 10 000 enfants dans le monde.

Les élèves qui le souhaitaient ont aussi pu acheter des lapins en chocolat. L'argent récolté permet à l'association d'offrir des repas aux enfants dans le besoin. Grâce à l'achat d'un lapin à 3€, 9 repas peuvent être servis !

Cette visite nous a beaucoup appris sur les besoins des enfants et sur l'importance d'aider les autres.

*JEU 5 : Mots mêlés sur le thème : **TERRE DES HOMMES***

F	A	Z	P	L	I	E	N	J	E	V	R
P	A	T	P	A	U	V	R	E	T	E	Y
R	S	M	A	U	R	I	O	U	P	T	Q
O	S	S	I	D	U	E	F	X	R	E	P
J	O	R	M	L	E	G	N	H	E	M	A
E	C	J	E	K	L	B	L	T	P	E	R
T	I	M	R	V	W	E	N	F	A	N	T
P	A	Y	S	X	E	S	C	V	S	T	A
B	T	N	A	Z	M	O	N	D	E	S	G
E	I	C	A	N	T	I	N	E	R	T	E
F	O	Y	E	R	Y	N	A	I	D	E	R
U	N	D	I	F	F	I	C	U	L	T	E

ASSOCIATION
AIMER AIDER
BESOIN CANTINE
DIFFICULTE
ENFANT FAMILLE
FOYER JEUX
LIEN MONDE
PARENT PARTAGER
PAUVRETE
PAYS PROJET
REPAS REVE RUE
VETEMENTS



Amélia, Clélia, Éléna, Méline

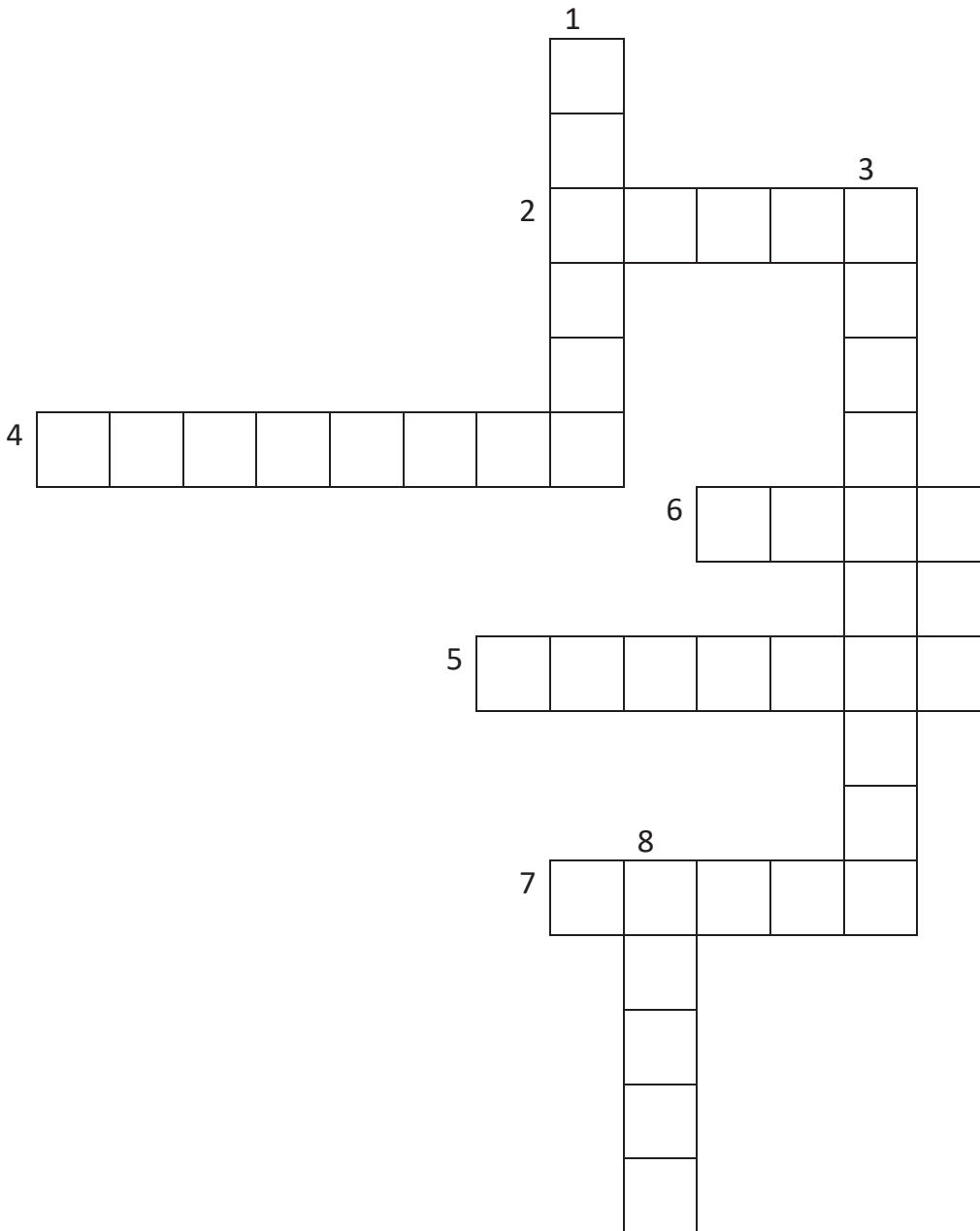
- **Lire aux grands, lire aux petits**

Chaque semaine, nous lisons des histoires aux élèves de maternelle et de CP-CE1. Nous y allons le mardi et le vendredi pour leur faire découvrir des albums et partager un moment avec eux. Pour nous entraîner, nous lisons d'abord l'histoire devant notre classe le lundi et le jeudi. Cela nous permet de bien préparer notre lecture et de prendre confiance. Certains élèves sont déjà passés, tandis que d'autres attendent encore leur tour.

Les histoires que nous lisons sont choisies par les élèves. Il n'y a pas de thème précis, mais nous choisissons souvent des albums drôles. Nous aimons changer nos voix pour faire rire les enfants et rendre les histoires plus vivantes.

L'organisation est simple : un élève lit le lundi dans sa classe puis le mardi dans l'autre classe. Ensuite, un autre élève fait la même chose le jeudi et le vendredi. Nous aimons beaucoup ce moment de partage avec les plus petits et nous sommes fiers de leur lire des histoires.

JEU 6 : Mots croisés : thème : lecture



HORIZONTAL :

2 : C'est un livre avec des images et souvent une histoire pour les enfants.

4 : C'est un récit que l'on raconte ou que l'on lit, avec des personnages et des aventures.

6 : C'est regarder un texte et dire ce qui est écrit.

7 : C'est un enfant qui va à l'école pour apprendre.

VERTICAL :

1 : C'est l'endroit où les élèves travaillent avec leur maître ou leur maîtresse.

3 : C'est l'école des plus petits enfants, avant le CP.

5 : C'est le fait de faire attention à ce que l'on entend.

8 : C'est un objet avec des pages où l'on trouve des histoires ou des informations.

Amaury, Louane S, Lucie, Maeva

Réponses aux jeux :

Jeu 1 : 1) la Réunion ; 2) La Corse ; 3) La Bretagne ; 4) L'île de France
 Jeu 2 : 1) Chouette hulotte ; 2) Mésange bleue ; 3) Pic vert ; 4) Merle noir ; 5) Buse
 Jeu 3 : 1) maillot ; 2) crawl ; 3) plongeur ; 4) brassé ; 5) piscine
 Jeu 4 : 1) 2 araignées et 3 coquilles ; 2) code : 218
 Jeu 6 : HORIZONTAL : 2) album ; 4) histoire ; 6) lire ; 7) élève
 VERTICAL : 1) classe ; 3) maternelle ; 5) écouter ; 8) livre

LES FÉES MAINS

Nous sommes un petit groupe de bricoleuses qui se réunit 2 à 3 fois par trimestre au Wachthisla dans le but d'embellir le village pour des événements particuliers (Jeux Olympiques, course cycliste), avant l'automne, les fêtes de fin d'année, au printemps vers Pâques ou pour décorer la table des aînés lors du traditionnel repas de Noël à la salle polyvalente.



Nous en profitons pour inviter toutes les bonnes volontés à venir nous rejoindre (nul besoin de compétences particulières) et aimerions remercier

- ✚ la municipalité pour le financement du matériel et
- ✚ l'agent technique Nicolas pour sa polyvalence et son aide précieuse à la découpe de bois, le transport et la mise en place de nos éléments décoratifs aux entrées et sorties de village.



Durant le mois de mai 2025, nous avons également peint, sur des galets ou des planchettes de bois, des citations et autres dictons lors d'un atelier poétique en plein air. Puis nous les avons déposés de-ci de-là, devant l'église, sur les fontaines, aux abords du cimetière, ou près de l'école, peut-être avez-vous pris un instant pour les lire et méditer lors de vos promenades dans le village ?

Cette année, toujours dans un esprit poétique, nous aimerions créer un « arbre à souhaits », tradition asiatique spirituelle qui consiste à écrire des vœux (de santé, d'amour, de bonheur familial, de prospérité, de réussite aux examens...ou autre message respectueux) sur des rubans de tissus colorés que l'on fixe aux branches d'un arbre ou à défaut, aux cordes d'un mât ... le vent se chargeant de transmettre ces souhaits vers les cieux.

Si vous voulez participer rien de plus simple ! **à partir du 1^{er} mai et jusqu'au 31**, au secrétariat de la mairie, vous trouverez des bandelettes de tissu et les feutres adéquats pour écrire votre message. Puis il faudra le déposer dans une urne et nous nous chargerons de l'accrocher. Merci d'avance !

Pour tout renseignement supplémentaire, merci de contacter Danielle Specklin





JOLI SUCCES POUR LA 3^{ème} EDITION DE LA SOIREE RINO



Comme lors des 2 précédentes éditions, les basketteurs ont organisé un repas dansant avec Rino le samedi 28 février 2026 à la salle A l'Orée du Bois. Une excellente ambiance était de nouveau au rendez-vous. Les participants ont pu savourer un succulent repas et écouter le répertoire de Natacha et Rino.



LE PRESIDENT HONORAIRE DE L'ASH ANDRE METZGER MIS A L'HONNEUR

A l'occasion du dernier match à domicile de la saison de l'équipe sénior masculine 1, les basketteurs ont mis à l'honneur Monsieur André METZGER, Président honoraire de l'ASH, pour fêter ses 90 ans. Après la présentation des équipes et la photo d'avant match, un bon repas d'après match a été partagé dans la salle de convivialité et les bougies ont été soufflées en chantant un joyeux anniversaire. C'était une très belle soirée !



3 JEUNES JOEUSES DU JAB QUALIFIEES POUR LA FINALE REGIONALE DU CHALLENGE U13

3 filles du JAB se sont qualifiées pour la finale régionale qui s'est déroulée le samedi 28 mars 2026 à Obernai. Bravo à elles pour cette belle qualification qui a regroupé les 20 filles qualifiées et les 20 garçons qualifiés pour le secteur Alsace.





FOCUS SUR NOTRE ÉQUIPE U15 FÉMININES



Cette saison, l'équipe U15 féminines, encadrée par Isabelle Muller et Maïté Schneider, réalise un très beau parcours. Après une première phase disputée au niveau Accession Région — juste en-dessous du championnat de France — où elles ont affronté des formations de grande qualité, elles évoluent actuellement en niveau 1, soit le plus haut échelon départemental, et poursuivent leur aventure en Coupe Départementale.

S'entraînant deux fois par semaine aux côtés des U18 féminines, les joueuses continuent de progresser régulièrement et d'enrichir leur expérience. D'ores et déjà qualifiées pour deux demi-finales (en championnat et en coupe), elles nourrissent de belles ambitions et espèrent atteindre, voire remporter, une finale.

Sérieuses et investies à l'entraînement, elles n'en oublient pas pour autant le plaisir du jeu.

Nous vous invitons à venir nombreux les encourager lors de la demi-finale de Coupe contre les Panthères de Mulhouse, qui se déroulera à Ferrette **le samedi 11 avril à 19h**.

1/2 FINALE
Coupe Intersport

JAB vs PANTHÈRES MULHOUSE


Samedi 11 avril | **19h** | **Gymnase Collège de Ferrette**

AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES DE HEIMERSDORF

L'arrivée précoce du printemps annonce la prochaine collecte de sang, qui aura lieu le mercredi 8 avril à la salle polyvalente de Heimersdorf, de 16h30 à 19h30. Comme à l'accoutumée, une collation sera offerte à l'issue du don.

Cette collecte sera la deuxième de l'année pour notre regroupement. Celle du 16 janvier organisée au COSEC de Hirsingue avait accueilli 37 donateurs, un bilan bien modeste, peut-être impacté par l'épidémie de grippe qui sévissait à ce moment-là. Toujours est-il qu'il faudra faire mieux lors de la collecte du 8 avril ! Saluons néanmoins les deux premiers dons enregistrés lors de cette collecte : c'est toujours un signe encourageant pour l'avenir. Si vous connaissez des jeunes qui arrivent à la majorité, n'hésitez pas à les inciter à venir à nos collectes. Donner son sang, c'est aussi quelque chose que l'on peut faire lorsqu'on a 18 ans ! Et quoi de plus beau que de commencer sa vie d'adulte par un geste généreux et désintéressé.

Vous pouvez déjà prendre note de la collecte d'été qui aura lieu le vendredi 10 juillet, toujours à Heimersdorf. Pour ne pas rater le coche, n'hésitez pas à noter ces dates sur votre agenda ou dans votre téléphone. Et bien sûr, vous pourrez toujours retrouver ces informations sur notre page Facebook.



The infographic is enclosed in a red border. At the top left is the FFDSB logo (FFDSB FÉDÉRATION FRANÇAISE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES) and the hashtag #QuinzaineDuPlasma. At the top right is the logo of the 'AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DE HEIMERSDORF'. A red banner across the top contains the text 'Vous pouvez sauver des vies !'. Below this, a cartoon illustration of a muscular arm flexing its bicep is shown. A small red blood drop character with a face is positioned on the bicep. To the right of the arm, three lines of text specify donation frequencies: 'Tous les trimestres par le don de sang total' (in red), 'Tous les mois par le don de plaquettes' (in black), and 'Tous les 15 jours par le don de plasma' (in yellow). At the bottom right, a small red blood drop character is next to the slogan 'Prenons la route ensemble.'

Pour finir, un petit rappel sur la périodicité des dons de produits sanguins, rappelée par l'infographie ci-contre. Vous pouvez aussi aider les malades par des dons de plaquettes ou de plasma, à des intervalles réguliers. A noter que seul le sang total est collecté localement dans nos communes. Pour les autres produits sanguins, il faut se rendre à l'EFS le plus proche de chez vous (à Mulhouse lorsque l'on vit dans le Sundgau). Vous pourrez trouver plus d'informations sur le site de l'EFS.

A bientôt à nos collectes !

René Brand et l'Amicale des donateurs de sang de Heimersdorf.

Le frelon asiatique : Campagne de piégeage du printemps

Comme vous le savez, le frelon asiatique ou frelon à pattes jaunes, est de plus en plus présent dans notre région et notre Commune n'est pas épargnée. Afin de limiter sa prolifération, la Commune de Heimersdorf participe à la campagne de piégeage des reines fondatrices.

9 pièges ont été posés et répartis sur l'ensemble de la Commune. Il est important de ne pas y toucher pour des raisons de sécurité. Nicolas, notre employé communal, fera une inspection régulière des pièges et rajoutera le produit pour les attirer. Ils seront en place jusqu'à la mi-juin environ.

Au printemps, la reine construit un nid primaire en zone urbaine principalement. Elle n'a pas encore d'ouvrière à disposition. Elle assume seule son alimentation, la construction du nid et le nourrissage des larves. Elle ne s'éloigne donc pas au-delà de 400 m de son nid.

Il est donc important d'inspecter régulièrement vos débords de toit, abris de jardin, auvents, etc... afin de pouvoir détruire au plus vite les nids primaires, et éviter ainsi qu'ils ne deviennent trop grands et dangereux.

Enfin cet été, une nouvelle phase démarrera où il faudra partir à la recherche des nids secondaires qui sont souvent accrochés très haut dans les arbres et peu visibles.

Sur le site **Lefrelon.com**, vous pourrez déclarer les nids primaires et secondaires que vous trouverez. Cela sera utile pour améliorer les prochaines campagnes de piégeages mais également pour avoir des statistiques précises de la prolifération de cette espèce dangereuse pour notre biodiversité.



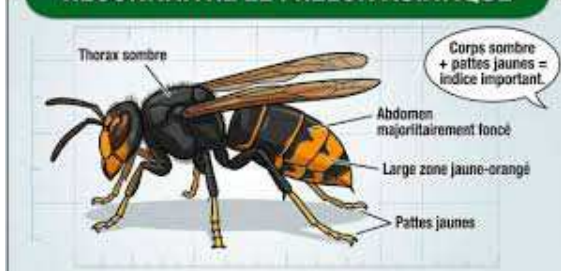
Signaler la présence de
frelons asiatiques sur le
site www.lefrelon.com
ou à la Mairie



Exemples de pièges installés
dans la Commune.

RAPPEL

RECONNAÎTRE LE FRELON ASIATIQUE



Nid primaire



Nid secondaire

Les Orchidées et leurs couleurs

Pourquoi parler des couleurs ?

Une fleur se distingue généralement par sa forme, sa taille mais aussi par ses couleurs.

Au milieu d'une prairie, une tache violacée, jaune, rouge ou même blanche attire le regard et manifeste la présence d'une fleur.

Pour les végétaux, des couleurs il en existe une quantité énorme. Toutes les teintes possibles.

Nous allons nous pencher sur les fleurs blanches, ici les **Orchidées**.

Quelques exemples où le blanc n'est pas la couleur habituelle de l'espèce. On appelle ces variétés « hypochromes » chez les mammifères on parlera d'albinos. A noter que l'albinisme existe aussi chez les fleurs. Elles sont alors toute blanches de haut en bas, feuilles, fleurs et tiges.

Chez les fleurs c'est une absence quasi totale de pigments. Dans un groupe de plusieurs individus, il arrive quelques fois de rencontrer l'un ou l'autre spécimen « hypochrome ».

Ce sont des observations plutôt rares. En Alsace, non loin de chez nous, la présence d'Orchidées toute blanche est effective.

Les photos qui vont suivre ont été prises en Alsace, mais aussi dans les régions voisines comme la Bourgogne et la Lorraine.



Ci-dessus à gauche, Orchis mâle (orchis mascula), avec ses couleurs classiques violacées et à droite un spécimen de la même espèce presque entièrement blanc. C'est la variété Hypochrome.

On peut observer ce cas d'absence de couleurs chez beaucoup de fleurs.

Parmi les espèces d'Orchidées hypochromes observées en Alsace, on peut citer : L'Orchis bouffon (Anacamptis morio), l'Orchis pyramidal (Anacamptis pyramidalis), l'Orchis de Fuchs (Dactylorhiza maculata subsp. fuchsii), l'Orchis tacheté (Dactylorhiza maculata subsp. maculata), l'Orchis moucheron (Gymnadenia conopsea), l'Orchis brûlé (Neotinea ustulata), l'Ophrys bourdon (Ophrys fuciflora), l'Ophrys araignée (Ophrys aranifera), l'Orchis mâle (Orchis mascula), l'Orchis militaire (Orchis militaris) et l'Orchis singe (Orchis simia).



Ci-dessus l'Orchis pyramidal avec ses couleurs et un autre avec des fleurs blanches (hypochrome).

Ci-dessous par contre, deux Céphalanthères, à gauche Céphalanthère rouge (Cephalanthera rubra) et à droite une Céphalanthère à longues feuilles (Cephalanthera longifolia). Ici ce sont deux espèces différentes, on ne parle plus d'hypochromie.



Ci-dessous deux Ophrys abeille (Ophrys apifera) et à droite l'Ophrys abeille : variété hypochrome. Par manque de pigments, cette fleur est restée jaune/vert, avec les sépales blancs.



Notre histoire



Oh là l'aubergiste !

Chaque auberge, à sa manière, dévoile une histoire fascinante et a joué un rôle crucial dans la vie d'un village.

Ces endroits conviviaux étaient des lieux de vie essentiels dans les villages français au siècle dernier.

L'Auberge aux deux clés

L'Auberge aux deux clés, située au 2 rue de Feldbach, sur la place centrale de Heimersdorf, a ouvert ses portes en 1926.

Cette auberge était tenue par STIERLIN Charles (décédé en 1963) et MUNCH Marie (décédée en 1958) auxquels ont succédé Antoine STIRLIN (1920-1996) et son épouse Annie HAEFFELIN (1926-2021).

Annie et Antoine avaient pignon sur rue à partir de janvier 1958 et ont géré leur établissement jusqu'en décembre 1995, soit pendant 38 années. C'est Antoine qui a donné le dernier tour de clé en 1996.



C'était :

- le rendez-vous à l'issue des messes ou après un enterrement (l'église se trouvant juste en face)
- le sièges de nombreuses associations (FNACA, donneurs de sang...)
- l'endroit idéal pour des réunions de travail
- le lieu de rencontre des retraités

Après le Conseil Municipal, les élus venaient boire un verre.

Les ouvriers de l'équipement s'y arrêtaient pour commenter l'état des routes...

Dans l'arrière-salle se déroulaient, entre autres, les bals du Vélo Club ou le bal de carnaval du basket, des pièces de théâtre y ont été jouées, des anniversaires y ont été fêtés, des films projetés...

Nombre de fêtes de Noël y ont été célébrées.

Les ventes de bois de la commune y ont aussi connu dans le passé une belle affluence.



Des 3 enfants d'Antoine et Annie STIERLIN (Marie-Odile, Charles et Rémi) aucun n'a désiré prendre la suite.
Charles habite encore la maison familiale.





Le saviez-vous ?

PÂQUES : le Osterhaas et le Lamala

Entre cloches, poules, lapins, œufs...les symboles ne manquent pas pour les fêtes de Pâques.

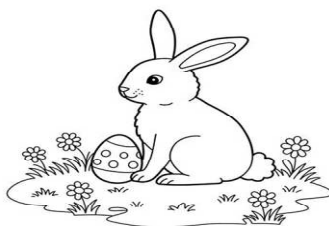
Dr Osterhaas, le lièvre de Pâques, messenger du printemps.

A Pâques, les parents cachent des œufs, les enfants courent partout pour les trouver. Ce n'est qu'à la fin du XVIII^e siècle que ces œufs seront en chocolat.

En France, ce sont les cloches revenues de Rome qui déposent les œufs de Pâques. Notre belle tradition alsacienne veut que ce soit le Osterhaas (lapin de Pâques en alsacien) qui s'attelle à cette tâche. Il s'agit là encore d'une tradition que nous avons hérité de notre passé germanique. Cette coutume veut que le lapin/ le lièvre apporte des œufs ou autres friandises aux enfants pendant les fêtes de Pâques.

Le lièvre est symbole de fécondité et de renouveau, comme le printemps. Les lièvres sont présents dans nos forêts sundgauviennes où ils construisent des nids (les lièvres n'habitent pas dans des terriers mais dans des nidages appelés gîtes souvent creusés dans le sol). La femelle du lièvre est « die Haase » d'où le nom de « Osterhaase »

Cela viendrait d'une légende selon laquelle une femme pauvre, ne pouvant offrir de chocolat à ses enfants, décora des œufs qu'elle cacha dans le jardin. Les enfants apercevant un lapin, crurent que celui-ci avait pondu des œufs. Depuis lors, les enfants fabriquent un nid dans le jardin en espérant que le lapin de Pâques le remplirait d'œufs durant la nuit.



*O lièvre de Pâques, o lièvre de Pâques, pongs-moi des œufs dans l'herbe
O Osterhase, o Osterhase, leg mir dini Eier ins Gras.*

A Munich, il existe un musée consacré à l'Osterhaase. Il est situé dans la vieille ville, près de l'Isartor.

L'Osterlama, l'agneau de Pâques, symbole de renouveau.

Le lamala est un gâteau pascal de texture aérienne et fondante que tous les Alsaciens connaissent et dégustent avec plaisir durant le temps pascal.

Les moules en terre cuite, utilisés pour la cuisson des lamalas, sont encore fabriqués par des potiers alsaciens à Soufflenheim.

D'où vient la tradition de l'agneau pascal ?

Lors de l'exode des juifs d'Égypte, Dieu a demandé à Moïse que chaque famille juive sacrifie un agneau pour échapper au châtement divin.

A Pâques, les chrétiens célèbrent la résurrection de Jésus, sacrifié pour racheter les péchés des hommes.

L'agneau, signe de fertilité et de renouveau, fait le lien entre les traditions païennes et les croyances chrétiennes.

Article rédigé par Marie-Claire Sahn (née Jelsch) et Béatrice Bucher (née Schueller).

Une Grotte de Lourdes à l'église Saints Pierre et Paul

Les travaux de restauration des décors et peintures de la « Grotte de Lourdes », dans l'entrée latérale « gauche » de l'église de Heimersdorf, ont été réalisés au courant du mois de mars 2026. C'est l'entreprise « Peinture Antony » de Ferrette qui a été chargée de cette rénovation.

Petit historique :

Notre église remplace un autre édifice cultuel qui avait été construit en 1826, mais menaçait de s'effondrer dès l'année 1839. Il fut en partie démoli en 1845. Ce n'est qu'en 1856 que le Conseil municipal, sous la présidence de M. Meinrad Munch, maire, décida la construction d'une nouvelle église.

La construction date de 1859 à 1862. L'ameublement avait été compris dans le plan initial et dès le 16 novembre 1862 le procès-verbal de réception put être signé.

Les Apparitions de la Vierge Marie à Lourdes :

La première rencontre a eu lieu le jeudi 11 février 1858 entre une femme se présentant comme étant l'Immaculée Conception et une jeune fille âgée de quatorze ans, Bernadette Soubirous. Celle-ci a déclaré qu'elle avait assisté à dix-huit apparitions à Lourdes (Hautes-Pyrénées). La dernière le 16 juillet 1958.

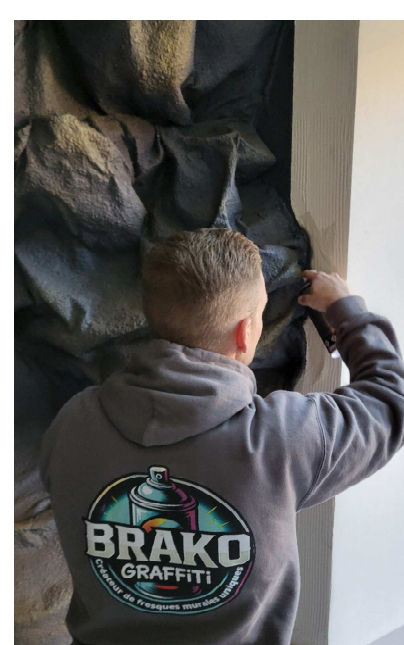
Le 18 janvier 1862, l'Église reconnaît officiellement les apparitions de Lourdes : « Nous sommes [...] convaincus que l'Apparition est surnaturelle et divine, et que, par conséquent, ce que Bernadette a vu, c'est la Très Sainte Vierge ». La Vierge y est depuis lors honorée sous le vocable « Notre-Dame de Lourdes ».

Une rénovation financée par le Conseil de Fabrique d'Heimersdorf

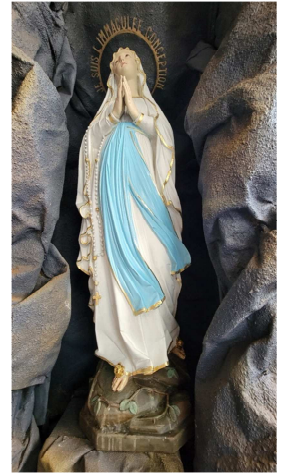
Pour Heimersdorf, on peut penser que la structure a été mise en place il y a environ 150 ans suite au grand retentissement de ces apparitions et des miracles qui s'en sont suivis.

C'est dire que vu son âge la structure des rochers commençait à montrer des signes de fragilisation et quelques auréoles d'humidité.

La rénovation prise en charge financièrement par le Conseil de Fabrique a été permise par différents dons familiaux, l'organisation d'un concert avec la musique municipale de Carspach et par les bénéfices du « Wachthisla Bar ».



Le support a été renforcé, une couche de peinture a donné un fond sombre puis " Brako", un artiste-graiffeur mulhousien, a pulvérisé des peintures pour donner un rendu naturel.



En juillet 1866, Bernadette Soubirous voulant réaliser son désir de vie religieuse, entre chez les Sœurs de la Charité de Nevers à Saint-Gildard. Bernadette y mène une vie humble et cachée et s'éteint le 16 avril 1879. Elle est béatifiée le 14 juin 1925 puis canonisée le 8 décembre 1933. Son corps, retrouvé intact, repose depuis 1925 dans une châsse en verre et en bronze, dans la chapelle. Chaque année, venant du monde entier, des milliers de pèlerins et de visiteurs se rendent à Nevers pour accueillir le message de celle que l'on appelle Sainte Bernadette.



Photo DR

<https://www.nevers-tourisme.com/explorer/visiter-nevers/bernadette-soubirous/>

Article rédigé par Marc Harnist, pour le Conseil de Fabrique de Heimersdorf.



Communauté de Paroisses « Cœur du Sundgau »

Messes du 4 avril au 5 juillet 2026

(sous réserve d'éventuels changements)

Avril

Samedi 4 avril	20h Riespach
Dimanche 5 avril	10h Hirsingue
Samedi 11 avril	18h Hirtzbach
Dimanche 12 avril	10h Ruederbach
Samedi 18 avril	18h Feldbach
Dimanche 19 avril	10h Heimersdorf
Samedi 25 avril	18h Grentzingen
Dimanche 26 avril	10h Bettendorf

Veillée pascale

Pâques



Mai

Samedi 2 mai	18h Hirtzbach
Dimanche 3 mai	10h Ruederbach
Samedi 9 mai	18h Heimersdorf
Dimanche 10 mai	10h Grentzingen
Jeudi 14 mai	10h Riespach
Samedi 16 mai	18h Hirsingue
Dimanche 17 mai	10h Feldbach
Samedi 23 mai	18h Bettendorf
Dimanche 24 mai	10h Hirtzbach
Samedi 30 mai	18h Grentzingen
Dimanche 31 mai	10h Ruederbach

avec veillée mariale

Fête patronale St Sigismond

Ascension - 1^{ère} Communion

Pentecôte
Confirmation

Juin

Samedi 6 juin	18h Hirsingue
Dimanche 7 juin	10h30 Heimersdorf
Samedi 13 juin	18h Riespach
Dimanche 14 juin	10h Bettendorf
Samedi 20 juin	18h Feldbach
Dimanche 21 juin	10h Hirsingue
Samedi 27 juin	18h Hirtzbach
Dimanche 28 juin	10h Ruederbach

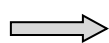
un dimanche autrement ...

Fête patronale St Jean-Baptiste

Juillet

Samedi 4 juillet	18h Riespach
Dimanche 5 juillet	10h Heimersdorf

Fête patronale Sts Pierre & Paul



Toutes les actualités de la Communauté de Paroisses sur le site www.coeur-du-sundgau.fr

Contacts :

- Père Vincent Fréchin au 06.80.08.77.30
Presbytère : 4 place de l'église à Hirsingue – Tél : 03.89.40.51.62
Permanence le mercredi de 9h30 à 11h30
- Personne relais de Heimersdorf : Mme Nicole Muller

Les rimes du village

Le retour du printemps.

Le petit rouge-gorge, compagnon de cet hiver, de sa flamme rouge nous ayant éclairé dans la neige, s'en est allé rejoindre le cœur de la forêt, pour lui-même s'occuper de son futur foyer.

Nous ayant égayé le cœur et l'âme lorsqu'il faisait sombre et froid, son devoir accompli, il va maintenant chanter de sa plus belle voix pour trouver une compagne et la rendre heureuse à son tour ; pour fonder une famille qu'il nous présentera sans doute lorsqu'il se rapprochera à nouveau de nous l'hiver prochain.

En attendant, il nous laisse pleinement profiter de cette saison magnifique qu'est le printemps. Une symphonie de lumières, de couleurs, de sons et d'odeurs ... que nous retrouvons avec tant de joie d'année en année.

Car, oui !, le crépitement des bûches dans l'âtre s'est tu pour laisser la place au crépitement non moins chaleureux des petites brindilles que des milliers de petites boules de plumes ramassent avec soin pour préparer un nid douillet pour leur dulcinée et leur future progéniture.

Les flammes jaunes de la cheminée se sont métamorphosées en jonquilles, narcisses, forsythias, primevères... Les flammes rouges en tulipes généreusement chaudes, chaudement généreuses !

Les étincelles qui virevoltaient depuis septembre dans les foyers de nos poêles ont enfilé leur nouveau costume et sont devenues papillons, guêpes, abeilles, libellules multicolores ou bien encore pollens tourbillonnant dans les airs.

Le lugubre et monotone hurlement du vent hivernal s'est transformé en un magnifique concert de chants d'oiseaux, de chœurs joyeux de batraciens, de trompettes, de clarinettes, d'instruments merveilleux, célébrant, d'un même élan instinctif, la VIE !

De même, l'odeur âcre et humide des fumées, de la terre au repos, a laissé place à la senteur des magnolias, des cerisiers japonais, de l'ail des ours dans les sous-bois et bientôt du muguet et de la reine des bois.

L'eau figée par le gel s'est remise à chanter également et à nous transmettre ses ondes positives.

Alors profitons bien, en cette magnifique saison, de tout ce que nous recevons. Sachons l'apprécier et le partager !

Observons la nature et agissons de la même manière : avec force, courage, joie, éclat...

Reproduisons à notre niveau le feu d'artifice du printemps et offrons-le sans réserve à tous ceux qui nous entourent !

Christophe EUVRARD


HAIKU : Les trois coups résonnent
Le rideau brumeux s'ouvre
Sur scène - le printemps.

C.EUVRARD

CITATION : « En automne, je récoltais toutes mes peines et les enterrais dans mon jardin. Lorsque avril refléurit et que la terre et le printemps célébrèrent leurs noces, mon jardin fut jonché de fleurs splendides et exceptionnelles. »

Khalil Gibran

UNE ZONE DE DON OUVRE À LA DÉCHÈTERIE DE WALDIGHOFFEN

 La Communauté de Communes Sundgau poursuit son engagement pour la réduction des déchets. Depuis le 12 janvier, une zone de don dédiée au réemploi a été installée à la déchèterie de Waldighoffen : un espace dédié pour donner vos objets en bon état plutôt que de les jeter.

Pourquoi cette initiative ?

Cette action s'inscrit dans le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), qui vise à réduire la production de déchets à la source. Chaque année, des tonnes d'objets encore utilisables finissent à la benne. Avec cette zone de réemploi, nous voulons changer les habitudes : ce que vous jetez peut encore servir.

Les dons seront collectés par la Fondation de l'Armée du Salut, puis valorisés à la Recyclerie de Kingersheim, où ils seront revendus à prix solidaires.

Quels objets donner ?

Puériculture (hors siège auto), petit meuble monté, équipement sportif et de loisirs, jeu et jouet, matériel créatif, vaisselle, sac et valise, mercerie, vélo enfants (3-6 ans).

Quels objets ne pas donner ?


Appareil électrique et électronique, équipement de protection (casque, siège auto), meuble abîmé/démonté/sale, produit dangereux, denrée alimentaire, vêtement.

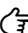
Un geste simple, un impact durable.

En donnant, vous :

- allongez la durée de vie des objets ;
- préservez des ressources naturelles ;
- soutenez une démarche solidaire et locale.

 Où ? Déchèterie de Waldighoffen

 Quand ? Depuis le 12 janvier

 Plus d'infos sur [notre site internet](#)

Source : service Environnement et service Valorisation des déchets

DEMATÉRIALISATION DES FACTURES

 **Vos factures désormais accessibles dans « Mon espace Finances Publiques »**

Désormais, la Direction Générale des Finances publiques (DGFIP) met à disposition de chaque usager l'ensemble de ses factures publiques (eau, assainissement, déchets...) dans son espace sécurisé « Mon espace Finances Publiques » sur impots.gouv.fr.

Ce nouveau service facilite la consultation et le suivi des factures, tout en conservant l'envoi papier. Chaque usager pourra choisir ultérieurement de passer totalement au format numérique.

Merci pour la prise en compte de ce changement.

Informations pratiques



MAIRIE

2, rue de Ruederbach

68560 HEIMERSDORF

Tél 03 89 40 51 51

heimersdorf.mairie@wanadoo.fr

Site internet : www.heimersdorf.fr

Ouverture du secrétariat de Mairie :

- Lundi : 9h à 11h30
- Mardi : 16h à 18h
- Jeudi : 9h à 11h30

Permanence du Maire sur rendez-vous.

Ecole élémentaire *Les Abeilles* : 03 89 07 14 80

Trésorerie d'Altkirch : 03 89 40 01 97

Conciliateur de justice du tribunal judiciaire de Mulhouse

Permanences à Hirsingue

les 1^{ers} et 3^{èmes} jeudis du mois à la Mairie

de 8h30 à 11h30 (tél 03 89 40 50 13)

Prendre rendez-vous sur www.justice.fr

Communauté de Communes Sundgau

Quartier Plessier Avenue du 8^e régiment de Hussards

BP 19 – 68131 ALTKIRCH Cedex

Tél 03 89 08 36 20

Tri et déchets : 03 89 08 36 24 bien-trier@cc-sundgau.fr

Eau (dysfonctionnement du réseau d'eau ou fuite) : 03 89 25 83 21 canalisations@cc-sundgau.fr

Questions Urbanisme : 03 89 40 24 24 ads@cc-sundgau.fr

Enfance et Jeunesse : 03.89.25.53.86 enfance@cc-sundgau.fr

URGENCES

Samu 15

Pompiers 18

Police Secours 17

Appel d'urgence européen 112

Gendarmerie d'Altkirch 03 89 88 55 55

Brigade Verte 03 89 74 84 04

Collecte des déchets

<u>Ordures ménagères</u>	<u>Cartons/papiers</u>	<u>Biodéchets</u>
Avril Lundis 13 et 27	Avril Samedi 4 et lundi 20	Tous les lundis matins
Mai Lundi 11 et samedi 23	Mai Lundis 4 et 18	
Juin Lundis 8 et 22	Juin Lundis 1, 15 et 29	

HORAIRES DECHETERIES

Pour les 3 déchèteries ALTKIRCH, ILLFURTH et WALDIGHOFFEN :
du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h, fermé le mardi à Illfurth ;
le **samedi** de 9h à 18h en continu.

Permanence Ligue contre le Cancer

La Communauté de Communes a ouvert une permanence de la Ligue contre le Cancer du Haut-Rhin,

tous les jeudis de 9h à 12h30 au pôle médico-social Les Tilleuls, 1 ruelle des Tilleuls à Altkirch.

Pour toutes informations, veuillez prendre contact avec Madame Véronique PATAT au 06 80 35 23 37 ou veronique.patat@ligue-cancer.net

Le guichet France Services à Ferrette vous accueille

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h- 12h et 13h-16h

Mardi : 9h-12h et 14h-17h

Mercredi : 8h-12h

Jeudi : 9h-12h

Vendredi : 13h-17h

France Services Ferrette 46 rue du Château 68480 Ferrette

Vous pouvez joindre le guichet France Services au 03.67.24.68.04 ou par courriel ferrette@france-services.gouv.fr

